

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur DEPARTEMENT DU FINISTERE situé sur la commune de QUIMPER.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Forme du Marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article 30 du Décret relatif aux marchés publics.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Pain de campagne (Pain de campagne (pain au levain de campagne moulé). Tranché. Conditionnement en 500 gr.) certifié Bio 5Kg (réponse le 18/03/2019 au plus tard) – Livraison le : 23/03/2019

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : la livraison aura lieu le samedi 23 mars au parc des expositions de quimper à l'occasion du salon AgriDeiz pour une dégustation le dimanche 24 mars.

## **Article 2 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues aux articles 62 et 63 du Décret relatif aux marchés publics.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des candidatures seront les suivants :**

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 est la meilleure note) – 40%
- Qualité du produit (traçabilité) (certificat d'origine des matières premières) – 40%
- Prix (coût en euro HT par kg ou unité) – 20%

**Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des candidatures :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Informations supplémentaires :**

Bonjour, dans le cadre du salon AgriDeiz, le Conseil départemental du Finistère organise plusieurs temps d'animation permettant de mettre en avant à la fois les producteurs en circuit court et les cuisiniers travaillant dans les collèges publics du Département. L'objectif est de mieux faire connaître la plateforme Agrilocal et d'encourager l'approvisionnement en produits locaux auprès du grand public et des acheteurs de la restauration collective. Un temps de rencontre dédié acheteurs/fournisseurs est prévu le dimanche 24 mars à 12H30. Inscription sur [www.agrilocal29.fr](http://www.agrilocal29.fr). Cet évènement vous est proposé dans l'optique de mieux vous faire connaître des acheteurs et du grand public. Cordialement, l'équipe Agrilocal29

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- DEPARTEMENT DU FINISTERE
- Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement. Service Agriculture, Foncier, Aménagement Conseil départemental du Finistère
- 32 BD DUPLEIX
- 29000 QUIMPER
- Responsable des achats : Cécile PAPIN
- Téléphone : 02 98 76 24 95
- Courriel : [cecile.papin@finistere.fr](mailto:cecile.papin@finistere.fr)

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Tribunal administratif de Rennes - 3 contours de la Motte - 35044 RENNES Cedex